



## Rapport d'activité 2015



## Sommaire

- ◆ Les faits marquants de 2015
- ◆ Le bilan des différents dossiers :
  - 1- Le Programme LEADER
  - 2- Le Contrat d'Aménagement et de Développement Durable
  - 3- Le Plan Climat Energie Territorial
  - 4- Le PER Musiques actuelles
  - 5- Le Contrat Local de Santé
  - 6- Le Schéma de Cohérence Territoriale
- ◆ Le fonctionnement du Pays
  - 1- Les ressources humaines
  - 2- La gouvernance
- ◆ Extraits de la revue de presse

## Les faits marquants de 2015

### • **La transformation en PETER**

Par arrêtés de transformation en date des 23 et 31 décembre 2014, le Pays a été transformé en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETER). Cette nouvelle entité créée par la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles promulguée le 27 janvier 2014, offre au Pays une nouvelle assise juridique.

Dans le cadre de cette transformation, le Pays a été amené, dans les 12 mois suivant sa transformation, à valider un **projet de territoire** (validé en comité syndical le 3 décembre)

Il doit également réunir deux instances consultatives : le **conseil de développement** et la **conférence des maires**.

Le conseil de développement, qui existait depuis la création du Pays et qui a été associé aux travaux du Pays, a engagé à l'automne une démarche en vue de sa reconstitution. Quant à la conférence des maires, il s'agit d'une nouvelle instance, elle se réunira pour la première fois le 19 décembre.

### • **La réussite de la candidature LEADER 2014/2020**

Le Pays a engagé la préparation de la nouvelle candidature LEADER à l'automne 2014 avec l'appui du bureau d'études RCT. A l'issue de cette démarche de concertation, la candidature a été déposée en février. Après le jury de sélection qui s'est tenu en juin 2015, le Pays a été informé par courrier du 1<sup>er</sup> juillet que sa candidature était retenue avec **3 millions d'euros de crédits** pour la mise en œuvre de ce nouveau programme.

### • **La labellisation TEPCV**

Le dossier « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » déposé fin 2014 au titre des actions conduites dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial a été retenu. Ainsi une première convention signée avec la Ministre de l'écologie va permettre dans les prochains mois la mise en œuvre d'un **programme d'action à hauteur de 500 000€**, pouvant aller jusqu'à 2 millions €.

### • **Un nouveau Contrat avec la Région**

Le Pays a élaboré une stratégie lui permettant de signer un Contrat d'Aménagement et de Développement Durable avec la Région Franche Comté, avec à la clé **1 118 800€ de crédits** de la Région mobilisés dans les 3 ans, sur des projets d'investissement des communes et communautés de communes.

### • **La finalisation du premier Contrat Local de Santé,**

Le Contrat Local de Santé avait été signé avec l'Agence Régional de Santé et la Mutualité Sociale Agricole en janvier 2013, pour la mise en œuvre d'un programme d'action sur 3 ans. 2015 était donc la troisième année de mise en œuvre du Contrat. Un travail a été engagé à la rentrée avec les partenaires afin de préparer les suites à donner à cette démarche. C'est ainsi que les élus du comité syndical ont décidé le 3 décembre de poursuivre les actions du Pays dans le domaine de la santé.

## Bilan des différents dossiers

### 1- Le programme LEADER

#### *2007-2013 - Les Vosges Saônoises, un territoire de vie et de services innovants*

Depuis le lancement concret de l'animation du dispositif en septembre 2008, le Comité de Programmation LEADER, réuni à 18 reprises et consulté 4 fois par écrit, a programmé une enveloppe globale FEADER d'un montant de 1 880 000 euros, ce qui correspond à **135 projets financés** :

- ✓ Services à la population : 60 projets
- ✓ Culture/Tourisme/Patrimoine : 50 projets
- ✓ Agriculture : 10 projets
- ✓ Coopération : 4 projets
- ✓ Animation du GAL : 11 dossiers

La programmation 2007/2013 s'est achevée au 30 juin 2015, aussi l'équipe d'animation LEADER a consacré le 1<sup>o</sup> semestre de l'année aux opérations de clôture du programme : dernière programmation, paiements, bilan...

Il est à noter qu'au terme de la programmation 2007/2013, un montant final d'environ 8 000 € a été désengagé par les services de la DDT, ce qui correspond à l'écart entre les montants des subventions programmées et les sommes réellement versées aux maîtres d'ouvrage.

Tout au long de la programmation, ce sont plus de 179 000 € qui ont été reprogrammés après désengagements, grâce à un suivi rigoureux de la maquette financière du programme.



#### *2014/2020 : LEADER en Pays des Vosges Comtoises : un territoire nouveau, une ambition partagée. Une résilience pour une transition économique et énergétique fondée sur les ressources locales*

Dans le cadre du démarrage de la nouvelle période de programmation européenne 2014-2020, le Pays des Vosges Saônoises avait décidé, par Délibération en date du 30 janvier 2014 de présenter sa candidature à l'appel à projet LEADER, lancé par le Conseil Régional de Franche Comté, Autorité de Gestion des fonds européens.

Dès le lancement de l'animation territoriale et sur proposition de la Région Franche Comté, il a été convenu d'étendre le périmètre d'un nouveau territoire GAL à deux communautés de communes du Territoire de Belfort : communauté de communes La Haute Savoureuse et communauté de communes du Pays sous Vosgien.

En effet, le périmètre du PETR du Pays des Vosges Saônoises étant en partie commun au périmètre du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, les deux structures ont souhaité être partenaires, par voie de convention, en vue de l'élaboration d'un dossier de candidature à l'appel à projet régional LEADER pour la période de programmation 2014-2020.

Pour mener à bien ce projet, **un nouveau territoire organisé, intitulé « Groupe d'Action Locale du Pays des Vosges Comtoises »** a été constitué, composé de 170 communes regroupées en 9 communautés de communes :

- ✓ Communauté de Communes de la Haute Comté,
- ✓ Communauté de Communes des 1 000 Etangs,
- ✓ Communauté de Communes du Pays de Luxeuil,
- ✓ Communauté de Communes de la Haute Vallée de l'Ognon,

- ✓ Communauté de Communes du Pays de Lure,
- ✓ Communauté de Communes du Pays de Villersexel,
- ✓ Communauté de Communes de Rahin et Chérimont,
- ✓ Communauté de Communes du Pays Sous Vosgien,
- ✓ Communauté de Communes de la Haute Savoureuse.

De septembre 2014 à février 2015, le Pays des Vosges Saônoises et le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, ont donc mené une large concertation commune auprès des acteurs locaux du territoire, afin d'élaborer le dossier de candidature LEADER 2014/2020.

L'ensemble des travaux réalisés a conduit à orienter et à proposer une nouvelle stratégie de développement rural du territoire pour la période de programmation 2014/2020, ainsi qu'à la définition d'une nouvelle priorité ciblée intitulée :

**« LEADER en Pays des Vosges comtoises : un territoire nouveau, une ambition partagée.  
Une résilience pour une transition économique et énergétique  
fondée sur les ressources locales »**

Il s'agit de soutenir des projets visant à :

- accroître les actions en faveur du climat favorisant la création d'activités : méthanisation, mobilité, sobriété énergétique...
- conforter l'aménagement du territoire et le promouvoir grâce à ses atouts et richesses : structuration et promotion touristique, valorisation des ressources agricoles et sylvicoles...

Le dossier de candidature a été déposé en février dernier auprès de l'Autorité de gestion de la Région Franche Comté, et l'audition des candidats s'est déroulée le 25 juin.

Par courrier en date du 1er juillet 2015, la Présidente du Conseil Régional de Franche Comté notifiait au PETR du Pays des Vosges Saônoises que sa candidature LEADER était retenue parmi onze dossiers présentés, pour un montant d'enveloppe FEADER allouée s'élevant à 3 000 000 d'euros.

En raison du contexte institutionnel actuel, la mise en œuvre de la phase de conventionnement des nouveaux territoires LEADER, dont l'échéance prévisionnelle est annoncée au printemps 2016, s'est amorcée à l'occasion d'une première réunion des équipes d'animation qui a eu lieu le 13 novembre dernier avec l'autorité de gestion.

Cette phase doit permettre aux territoires de finaliser leurs fiches-actions, ainsi que les maquettes financières de leurs nouveaux programmes.

Il est à noter que tout au long de cette phase et tant que la convention de mise en œuvre de LEADER n'est pas signée, le Pays n'est pas en mesure d'accuser réception d'une demande de subvention LEADER 2014/2020, ni d'autoriser un commencement d'exécution d'opération.

L'équipe d'animation LEADER du Pays va donc consacrer son temps de travail à cette phase de conventionnement tout au long des prochains mois. Le démarrage effectif de l'animation suivra la signature de la convention de mise en œuvre de LEADER sur le territoire.

## 2- Contractualisation avec la Région Franche Comté : élaboration du Contrat d'Aménagement et de Développement Durable

La Région Franche Comté a mis en place une nouvelle politique territoriale pour la période 2015-2020 à travers les Contrats d'Aménagement et de Développement Durable (CADD) qu'elle signera avec les SCOT et les Pays.

Dans ce cadre, le Pays des Vosges Saônoises dispose pour la période 2015-2020 d'une enveloppe de 1 491 763€ dont 75% pourront être mobilisés sur une première période de 3 ans soit 1 118 822€. Le montant de l'enveloppe est basé sur la population du territoire et sur l'indice de développement humain (qui intègre des indicateurs de santé, instruction et niveau de vie et qui se trouve être le plus faible de la Région).

Dans le cadre de l'élaboration du CADD, le bureau du Pays s'est réuni à 4 reprises et les Communautés de communes ont été consultées. La démarche s'est déroulée en 2 temps : la définition de la stratégie de territoire et la programmation des projets.

### ▪ Définition de la stratégie de territoire

La stratégie du territoire a été élaborée suite à une démarche de concertation menée avec les acteurs publics et privés du territoire à l'occasion : de la définition de la stratégie du Plan Climat Energie Territorial et de la candidature au programme Leader 2015-2020.

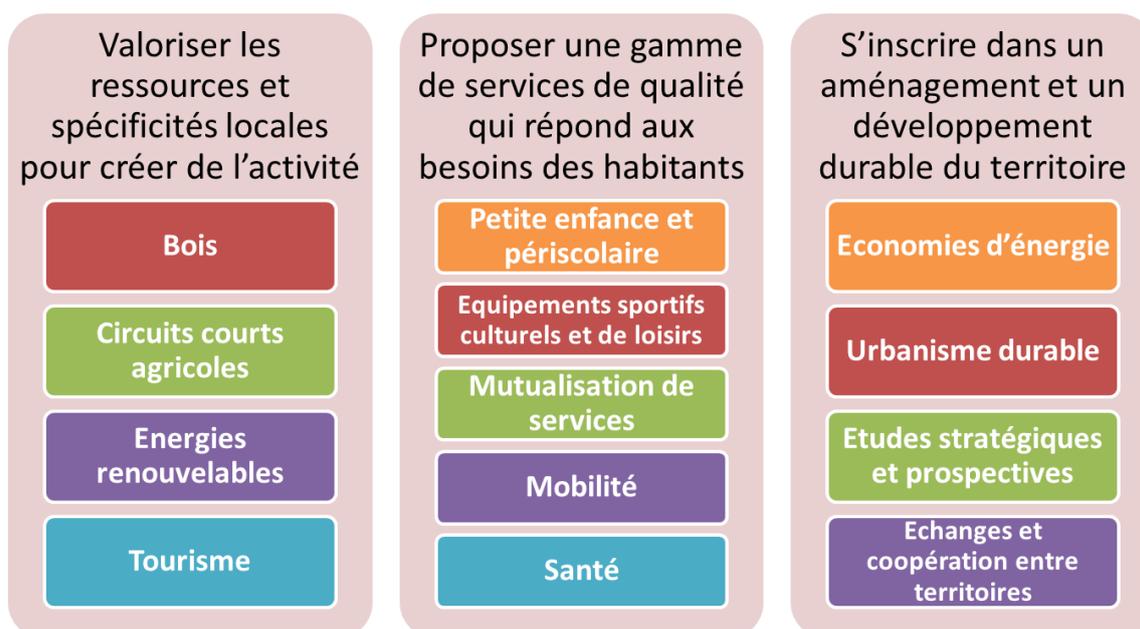
Elle tient compte également :

- du bilan des stratégies menées sur la période 2008-2014, à travers le Contrat de Pays et le programme LEADER notamment,
- des démarches en cours et à venir portées par le Pays : élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale, animation d'un Contrat Local de Santé en partenariat avec l'ARS et la MSA, appel à projets Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte.

La stratégie a été construite de manière à intégrer des différents enjeux et domaines où le Pays dispose d'un levier d'actions, que cela soit par la conduite d'une démarche d'animation et/ou la possibilité de mobiliser des crédits.

Ainsi, la stratégie du territoire s'articule autour de trois axes.

### Les 3 axes de la stratégie et leurs déclinaisons thématiques :



La stratégie a été reprise dans le projet de territoire, validé par le comité syndical le 3 décembre.

▪ **Programmation des projets**

Une fois cette stratégie validée, les communautés de communes ont été consultées afin de faire connaître leurs projets dans les domaines d'intervention du CADD et de la stratégie de Pays.

Ces projets ont été examinés en bureau et ont fait l'objet d'échanges avec les services des Communautés de communes et de la Région.

Au final un programme d'actions de 12 projets d'investissement a été présenté et validé en comité syndical le 2 juillet.

**Liste des projets inscrits au CADD**

OBJECTIFS STRATEGIQUES	ACTIONS	Action PCET	COUT TOTAL HT	SUBVENTION REGIONALE
<b>Valoriser les ressources et spécificités locales pour créer de l'activité</b>				
Développer les logiques de circuits courts	Création d'une cuisine centrale à Ronchamp	x	750 000 €	135 000 €
<b>Proposer une gamme de services de qualité qui répond aux besoins des habitants</b>				
Compléter l'offre d'accueil pour la petite enfance et le périscolaire	Création d'un pôle périscolaire à l'école du stade à Luxeuil-les-Bains		161 335 €	30 500 €
	Construction d'un accueil périscolaire à Fontaine les Luxeuil		450 000 €	67 500 €
Qualifier les équipements sportifs, culturels et de loisirs du territoire	Création d'un pôle de pleine nature au lac des 7 chevaux à Luxeuil-les-Bains		523 850 €	78 500 €
	Terrain de foot synthétique à Lure		670 000 €	100 500 €
	Rénovation / extension du gymnase de Saint-Loup-sur-Semouse	x	1 250 000 €	187 500 €
	Rénovation du Palais de sports de Luxeuil-les-bains	x	200 000 €	40 000 €
Encourager la mutualisation de service	Création d'une médiathèque / Maison des services à Villersexel		500 000 €	90 000 €
	Création d'une Maison des services à Melisey		1 200 000 €	108 000 €
Créer des modes de déplacement alternatifs à la voiture	Voie verte : Gouhenans / Villersexel	x	935 000 €	50 000 €
	Voie verte : Ronchamp / Champagny	x	300 000 €	50 000 €
Soutenir les professionnels de santé et favoriser l'accueil de nouveaux professionnels	Création d'un pôle de santé à Lure		1 209 000 €	181 300 €
<b>S'inscrire dans un aménagement et un développement durable du territoire</b>				
Agir à tous les niveaux pour réduire les consommations d'énergie	OPAH Effilogis CCPVillersexel	x		
<b>TOTAL</b>				<b>1 118 800 €</b>

### 3- Le Plan Climat Energie Territorial (PCET)

#### ▪ Elaboration du PCET – stratégie et plan d'actions

La stratégie et le plan d'actions du PCET ont été présentés et retravaillés en comité de pilotage le 18 juin puis validés en comité syndical le 2 juillet 2015.

#### ▪ Appel à projet Territoires à Energie Positive pour une Croissance Verte (TEPCV)

Le Pays des Vosges Saônoises a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt *Territoires à énergie positive pour une croissance verte (TEPCV)* lancé par le ministère de l'écologie fin 2014. Retenu aux côtés de la communauté de communes Rahin et Chérimont, le Pays dispose d'une première enveloppe de 500 000€ (pouvant éventuellement être abondée dans un second temps) afin de financer des actions de transition énergétique sur les trois prochaines années.

Un appel a été lancé auprès des 148 communes et 7 communautés de communes du Pays afin de faire remonter du terrain les actions en lien avec les thématiques de l'appel à manifestation d'intérêt TEPCV. 60 dossiers ont été déposés pour un montant total d'investissement de 8,2 millions d'euros et une demande d'aide de 5,4 millions d'euros.

Une sélection des projets a été réalisée afin d'obtenir un plan d'actions compatible avec les critères de l'appel à manifestation d'intérêt et les objectifs du PCET. Un plan d'actions en deux phases a été élaboré puis validé par le comité syndical du Pays le 24 septembre 2015. La phase 1 du plan d'actions concerne une première enveloppe de 500 000€ de subventions et permettra de financer les projets de 8 maitres d'ouvrage. La phase 2 du plan d'actions permettrait de financer d'autres projets à hauteur de 1,5 million d'euros si une extension de l'enveloppe d'aide est accordée par l'Etat.



Du point de vue administratif, le Pays des Vosges Saônoises a signé deux conventions pour finaliser l'engagement de l'Etat aux côtés des territoires :

- Une convention cadre signée avec la communauté de communes Rahin et Chérimont et le Ministère de l'écologie le 9 septembre ;
- Une convention financière signée avec le Ministère de l'écologie le 12 octobre pour les actions pour lesquelles le Pays est maitre d'ouvrage (défi « Familles à énergie positive » et défi « Class'Énergie »).

En décembre 2015, nous avons appris que les territoires lauréats disposeraient d'une extension de 500 000€ de l'enveloppe d'aide. Trois nouveaux projets portés par trois maitres d'ouvrage vont ainsi bénéficier de fonds supplémentaires. L'enjeu consiste maintenant à mettre en œuvre rapidement les projets afin d'obtenir une éventuelle extension de l'enveloppe.



## ▪ Défi Familles à énergie positive

Le défi *Familles à énergie positive* est un concours d'économie d'énergie dans lequel des familles se regroupent, forment une équipe et mettent en œuvre des éco-gestes afin de réduire d'au moins 8% leurs consommations d'énergie (eau, électricité, chauffage) par rapport à l'hiver précédent. Organisée conjointement avec le Pays Vesoul-Val de Saône et le Pays Graylois, l'édition 2014-2015 du défi a permis d'impliquer environ 80 familles et de générer :

- 145 300 kWh d'économie d'énergie soit la consommation annuelle de 30 maisons neuves (niveau BBC) de 100m<sup>2</sup> ;
- 13% d'économie d'énergie par équipe en moyenne (3 115 kWh/an/foyer)
- 9% d'économie de CO<sub>2</sub>
- 11,2% d'économie en moyenne par équipe soit 28 litres d'eau économisés par foyer quotidiennement (environ 10m<sup>3</sup>/an)

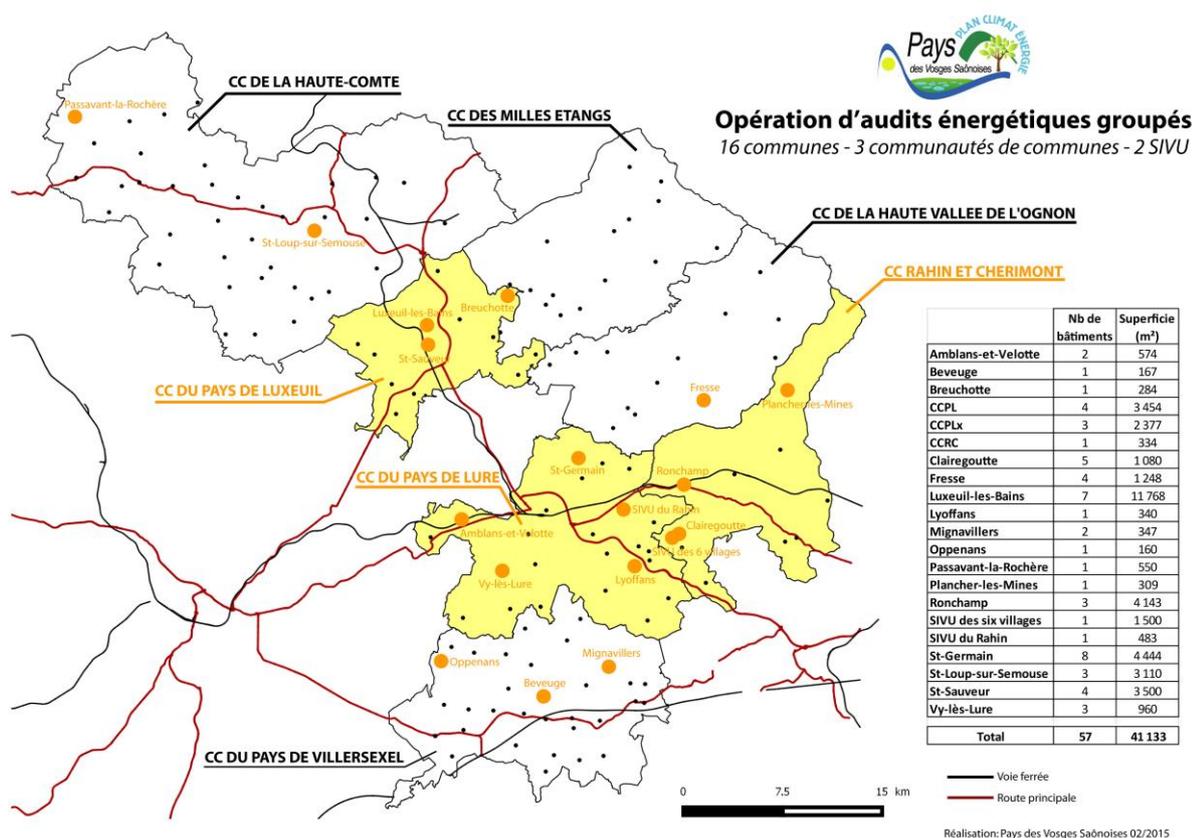
Pour aller plus loin, certaines familles ont réalisé des audits énergétiques de leur logement et une famille a déposé un dossier de demande de subvention Effilogis pour la rénovation de sa maison au niveau BBC. Deux autres familles sont en cours de réflexion pour la réalisation de travaux énergétiques.

Suite au succès des deux premières éditions, les trois Pays ont décidé de réorganiser le défi durant l'hiver 2015-2016 et d'inscrire le défi dans leur programme TEPCV pour la période allant de 2015 à 2018. Afin d'alléger la charge de travail des chargés de mission PCET, l'animation du défi (recrutement des familles, organisation et animation des événements, achat de matériel pour le kit d'économie d'énergie, etc.) est dorénavant confiée à l'ADERA.

## ▪ Audits énergétiques groupés

16 communes, 3 communautés de communes et 2 SIVU ont répondu positivement à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par le Pays à l'automne 2014, afin de réaliser des audits énergétiques groupés sur le patrimoine public bâti.

57 bâtiments pour une superficie totale de 41 000 m<sup>2</sup> ont été recensés dans ce cadre.



La consultation et la sélection du bureau d'études s'est déroulée de mars à mai 2015 et un groupement de deux bureaux d'études (BE.Optim'home et IMAEE) a été retenu à l'issue de la consultation.

Les 1ères visites de bâtiments ont eu lieu en août 2015 sur une liste de bâtiments prioritaires et les premiers rapports d'audits ont été rendus en octobre. Suite à ces audits, certaines collectivités ont déjà programmé des travaux de rénovation énergétique notamment grâce aux fonds TEPCV (Passavant-la-Rochère, Fresse, Clairegoutte, Luxeuil-les-Bains,...).

La visite de l'ensemble des bâtiments est prévue durant l'hiver 2015-2016 et les derniers rapports d'audits seront présentés aux collectivités d'ici mi 2016 au plus tard.

#### ▪ Actions de communication/sensibilisation

Tout au long de l'année, différentes actions de communication/sensibilisation ont été réalisées auprès de deux publics cible : le grand public et les scolaires.

##### - Grand public :

- Mai 2015 : dans le cadre de la semaine du développement durable, animation d'un ciné-débat sur la construction durable suite à la projection du film « *Le refuge du goûter* » (initiative : CCPL) ;
- Octobre 2015 :
  - Participation à l'organisation de la « *Fête de l'énergie* » à Lure (avec l'entreprise Vétoquinol) et à Luxeuil-les-Bains (avec les centres sociaux de Luxeuil-les-Bains) ;
  - Animation d'une conférence sur « *Les impacts du changement climatique en Franche-Comté* » dans le cadre des conférences proposées par l'université ouverte du Pays de Luxeuil ;
- Décembre 2015 : début décembre, dans le cadre de la COP21 organisée à Paris, 5 animations ont été organisées sur le territoire de la CCRC afin de sensibiliser le grand public aux enjeux climatiques (conférence-débat, projection de films, ateliers de sensibilisation aux économies d'énergie, présentation du défi *Familles à énergie positive*,...)



Animations à Ronchamp et Champagny dans le cadre de la COP21 (décembre 2015)

##### - Scolaires :

- Janvier 2015 : intervention d'une heure en classe de seconde afin de présenter les enjeux énergie-climat et quelques actions d'économie d'énergie ;
- Octobre 2015 : sensibilisation de 6 classes de collèges aux économies d'énergie dans le cadre de la « *Fête de l'énergie* » à Luxeuil-les-Bains ;



Accueil des scolaires sur les stands de la fête de l'énergie à Luxeuil-les-Bains (octobre 2015)

▪ **Suivi/accompagnement de différentes démarches**

Certaines démarches en lien avec le PCET nécessitent un suivi régulier :

- **Démarche TEPOS** : la Communauté de communes Rahin et Chérimont (CCRC) est la seule communauté de communes du Pays à avoir candidaté et avoir été retenue à l'appel à manifestation d'intérêt TEPOS lancé par la Région Franche-Comté, l'ADEME et la DREAL début 2015. Cette démarche vise à accompagner 6 à 8 territoires en Franche-Comté souhaitant faire de la transition énergétique un axe prioritaire de leur développement.

Un accompagnement de la collectivité est prévu par le chargé de mission PCET du Pays, accompagnement qui se traduit notamment par :

- o Une aide lors de l'élaboration de la candidature (réalisation d'un diagnostic des consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de la CCRC, identification des acteurs locaux partenaires pour la démarche TEPOS, relecture et proposition de modifications du dossier de candidature,...) ;
  - o Une présentation au conseil communautaire d'un retour d'expérience d'une collectivité en démarche TEPOS depuis plusieurs années ;
  - o Une participation aux comités de pilotage et réunions de travail avec l'ADEME.
- **Démarche sur les circuits courts** : Ecooparc est une démarche qui vise à favoriser la mise en réseau, à faire naître et accompagner des projets collectifs pour faciliter le développement économique local et durable (démarche portée par la coopérative Cooproduction et mise en œuvre avec et sur le territoire du PNR des Ballons des Vosges). Les circuits courts est la thématique développée sur les communautés de communes situées sur le massif vosgien. Le Pays participe à la démarche car les actions permettant de développer les circuits courts ont été fléchées dans le plan d'actions du PCET.

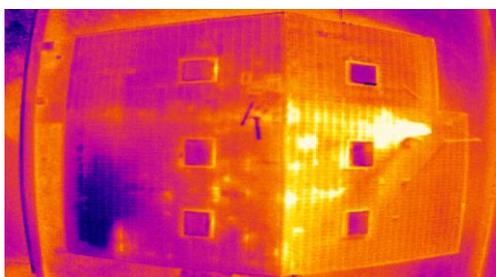


Ateliers de concertation dans le cadre de la démarche Ecooparc (novembre 2015)

- **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)** : la Communauté de Communes du Pays de Lure est en phase d'élaboration de son PLUI. Le Pays participe aux réunions de concertation en tant que personne publique associée.

Certaines collectivités nous sollicitent également pour les accompagner dans certaines démarches spécifiques en lien avec le PCET :

- **Opération de thermographie aérienne par drone** : à l'initiative de GrDF et de la ville de Luxeuil, une opération de thermographie aérienne réalisée avec des drones a été réalisée en décembre 2015. L'opération a consisté à survoler une soixantaine de maisons et immeubles sur trois quartiers ciblés afin de prendre des clichés thermographiques des toitures. Le Pays est associé à cette démarche afin de préparer la journée de restitution des clichés qui aura lieu le 23 janvier 2016. L'ADERA, Espace Info Energie de Haute-Saône, et Habitat et Développement seront notamment présents pour répondre aux questions des particuliers sur les économies d'énergie, les audits énergétiques préalables aux travaux d'économies d'énergie, les aides techniques et financières existantes,...
- Cette action réalisée dans le cadre du PCET et permettra de sensibiliser les particuliers à la rénovation énergétique de leur habitat.



- **Recherche de financement pour la rénovation énergétique** : suite aux audits énergétiques groupés et à la démarche TEPCV, plusieurs communes nous ont sollicités pour les accompagner dans le choix du scénario de rénovation le plus avantageux et sur la recherche de fonds afin d'élaborer un plan de financement.

- **Plan d'approvisionnement territorial (PAT) :**

Dans le cadre du plan d'actions du PAT, une enquête sur le bois énergie a été envoyée aux 155 collectivités du Pays. 94 questionnaires ont été récupérés soit un taux de retour de 61%. Les questionnaires ont été saisis, analysés et interprétés et les résultats serviront de base pour les animations sur le bois énergie qui seront proposées courant 2016.

- **Mise en place d'un véhicule en autopartage à Lure**

Lauréat en 2014 de l'appel à projet *Energie – Territoire – Solidarité* (lancé par le PNR des Ballons des Vosges, la fondation MACIF et l'ADEME), le Pays va expérimenter la mise en place d'un véhicule en autopartage à Lure.

Le travail réalisé en 2015 a consisté à démarcher différents organismes sur Lure afin que le véhicule soit partagé avec ces derniers ainsi que le grand public, à conventionner avec l'opérateur d'autopartage Citiz, à conventionner avec la ville de Lure concernant la mise à disposition d'une place de stationnement, à définir les modalités techniques de mise en place du véhicule,...

La date prévue de mise en service du véhicule en autopartage est début 2016.



#### ▪ Action de mesure des concentrations en radon

Dans le cadre du contrat local de santé du Pays, et plus particulièrement de l'axe 3, une campagne de mesure du radon dans des logements a été réalisée. L'idée est de mesurer les concentrations en radon dans les logements durant un hiver afin de détecter d'éventuels problèmes avant la réalisation de travaux de rénovation énergétique. Les travaux envisagés devront ensuite permettre de résoudre un éventuel problème de concentration ou empêcher l'apparition de problèmes suite à une étanchéification du logement.

80 kits environ ont été distribués aux foyers volontaires du défi *Familles à énergie positive*, aux collectivités volontaires qui font partie de la commande groupée d'audits énergétiques, au grand public qui a pu recevoir l'information via l'Espace Info Energie ou les bulletins d'information des communes et communautés de communes.



Composition d'un kit de mesure du radon

#### 4- Le Pôle d'Excellence Rurale Ensemble pour développer les pratiques musicales en milieu rural

Cette démarche est animée depuis près de 5 ans avec le Pays de Vesoul Val de Saône.

Une réunion bilan de la démarche a été organisée le 7 juillet avec l'ensemble des partenaires.

Côté équipements, les locaux de Luxeuil-les-Bains pour l'école départementale de musique sont en service, en revanche compte tenu d'un problème technique le local de répétition musiques actuelles n'est pour le moment pas accessible au public.

Les locaux de Ronchamp ont été inaugurés le 10 octobre. A cette occasion, le site internet du réseau a été présenté et des documents de promotion du réseau ont été diffusés.



## 5- Le Contrat Local de Santé

Le contrat local de santé a été signé le 30 janvier 2013 avec l'ARS et la MSA. Il compte, pour une période de 3 ans, 3 axes stratégiques déclinés en 18 fiches actions, pour lesquelles l'ARS a accordé un budget de **84 025€**.

Les actions du contrat local de santé ont été engagées en 2013 et se sont donc poursuivies en 2015 pour sa dernière année.



### ▪ **Axe transversal : favoriser le décloisonnement entre les acteurs de santé**

Des documents de communication ont été créés pour informer les partenaires des actions engagées dans le CLS :

- un bulletin d'information publié en septembre 2014 et juin 2015.
- les comptes rendu de chaque rencontre interprofessionnelle sont accessibles en ligne ([www.asept.org](http://www.asept.org)). Idem pour le bilan de l'Educ'Tour. Ce dernier a aussi été transmis à l'ensemble des professionnels de santé et acteurs partenaires.



Bulletin d'information CLS  
Axe 2 mai 2015

### ▪ **AXE 1 : Développer la promotion de la santé et la prévention**

#### • Favoriser l'expression des adolescents via « Paroles en tête »

Le CIDFF (Centre d'Information pour le Droit des Femmes et des Familles) a poursuivi les séances d'exposition/débat dans 5 collèges et 1 lycée en 2015, soit 336 jeunes sensibilisés par l'action.

#### • Accompagner les élus et les professionnels de santé du territoire sur la problématique des addictions

En partenariat avec le Pays :

- l'ANPAA a créé un guide pratique à destination des collectivités. Ce dernier a pu être diffusé au cours d'une conférence débat. L'ensemble des communes et communautés de communes, ainsi que les élus MSA ont été conviés à participer.
- le REPIT 70 a animé une soirée avec les professionnels sur la thématique « Les addictions chez les jeunes »



Atelier sportif à  
Luxeuil les Bains

#### • Favoriser la mise en place d'un atelier Tremplin : « Pass'Sport Forme »

L'atelier mis en place à Luxeuil, porté par le Centre social du Clec en 2013 s'est poursuivi en 2014 puis 2015.

En 2015 un second atelier a vu le jour à l'automne à Lure, cette nouvelle animation est portée par la ville en partenariat avec le club de natation les Dauphins Lurons et se déroule donc à la piscine.



Séance débat avec un  
groupe de collégiens

### ▪ **AXE 2 : Améliorer l'offre de soins et favoriser son accès**

• Diffusion de l'information sur les dispositifs de dépistage des cancers : Des manifestations ont été organisées localement à l'occasion de Mars Bleu et Octobre Rose. Comme en 2014, les actions sont co-construites avec des associations et acteurs locaux.

En 2015 de nouveaux partenariats ont permis de proposer des actions inédites :

- Interventions à la Maison de Santé de Saint Loup, à la Croix Rouge ou au Fare de Lure et mise à disposition de l'exposition « La guerre des tétons » dans le cadre d'octobre rose.
- Stand d'information à Vauvillers et ciné débat à Luxeuil les Bains pour mars bleu.



Campagne d'information  
Octobre Rose  
« Le Fare » Lure  
3 novembre 2015



Campagne d'information  
Mars Bleu  
6 juin 2015 à Vauvillers



Exposition « La guerre des  
tétons »  
à partir de la bd de  
Lili Sohn

• Soutenir et coordonner les professionnels de santé sur le territoire et favoriser leur accueil :

- **Rencontres interprofessionnelles**

3 soirées ont été organisées :

- décembre : Accompagnement du parcours de santé de la personne âgée
- juin : Le refus de soins au quotidien : Comment faire quand le patient ne veut pas ?
- novembre: Addiction chez les jeunes : comprendre, prévenir, accompagner, soigner »

Chaque soirée a été animée par des partenaires (ARESPA, CoMET, REPIT 70 et ANPAA) sur un des territoires du Pays (Lure, Corbenay et Villersexel), l'ensemble des professionnels de santé et des acteurs locaux étaient invités à participer à ces rencontres.



2 Décembre 2014  
Espace du Sapeur Lure



21 juin 2015 Communauté de  
Communes de la Haute  
Comté



16 novembre 2015  
Villersexel

- **Attractivité du territoire**



Construction d'un « **livret d'accueil** » à destination des stagiaires en santé et des professionnels de santé. Cet outil recense des informations sur les aides financières (pour les stages, les premières installations...), les services pour le public et sur les activités culturelles, ludiques, sportives.....

En 2015 le guide a été distribué lors de l'Educ'Tour 2015 pour une phase test. Il a ensuite été finalisé. Le livret d'accueil sera disponible pour le forum interprofessionnel organisé le 5 décembre par le CRGE.

Une **journée « découverte du PVS » (Educ'Tour)** a été proposée fin mars. Nous avons accueilli une trentaine d'étudiants, futurs professionnels de santé et du secteur social, pour leur faire découvrir des sites ludiques et rencontrer des acteurs de terrain (Professionnels de santé, élus, entreprises..). Cette action a rencontré un franc succès. Les étudiants ont apprécié cette journée découverte et de nombreux partenaires ont pris part à la construction de cette action.

- **Favoriser l'accès des patients aux examens techniques**

Rapport d'activité Pays des Vosges Saônoises 2015



Le projet est porté par le Pôle Santé Nord Haut de Saône. Il doit permettre aux médecins généralistes d'avoir accès à du matériel technique afin de réaliser un certain nombre d'examens au sein même de leur cabinet. Le Pays des Vosges Saônoises doit accompagner ce projet, de la participation au comité de pilotage jusqu'à l'organisation et la gestion des plannings. Une première réunion d'information avec les MG de la zone test a été proposée en juillet 2015.

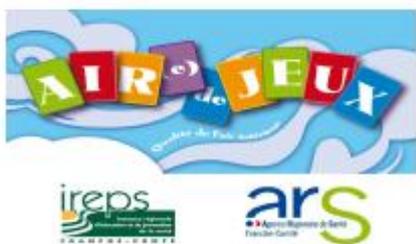
▪ ***AXE 3 : Réduire les risques sanitaires liés à l'environnement***

• **Sensibiliser et informer le public sur les gestes à adopter pour améliorer la qualité de l'air à l'intérieur des logements :**

Le PVS a mobilisé les acteurs locaux qui accompagnent le grand public.

Ainsi l'IREPS 90 a pu proposer des ateliers d'information sur la Qualité de l'air intérieur dans différentes structures : Croix Rouge, Centre Social et Culturel, point d'accueil le Bocal et Eliad à Lure et le Centre Social et Culturel à Saint Loup sur Semouse.

Les professionnels ont eux aussi été invités à se former à l'utilisation de la mallette pédagogique.



▪ ***Les perspectives du CLS***

Dès l'automne, un travail a été engagé avec l'ARS et la MSA en vue de la poursuite du Contrat Local de Santé. Un bilan des actions a été engagé, il donnera lieu à la réalisation d'un document de synthèse remis aux partenaires et élus ainsi qu'à l'organisation en mars 2016 d'une réunion bilan.

Ce travail permet d'appréhender les sujets sur lesquels pourrait intervenir un nouveau Contrat.

L'ARS a fait part de son souhait de poursuivre la contractualisation avec les territoires et envisage la signature d'un nouveau contrat en 2016.

## 6- le Schéma de Cohérence Territoriale ( SCOT )

A l'automne 2014, un chargé de mission avait été recruté pour une mission temporaire afin de préparer et lancer le marché d'élaboration du SCOT. Il a interrompu sa mission en décembre.

Une consultation avait été engagée auprès des maires sur leur ressenti par rapport à leur territoire, leur vision de l'avenir et leurs attentes vis-à-vis du SCOT. Ces éléments permettront de préciser le cahier des charges. Un questionnaire a ainsi été adressé aux 148 communes.

Ce travail fait suite à une demande des élus au moment de la prise de compétence SCOT par le Pays, d'associer les communes à la démarche SCOT.

30 % seulement des communes ont répondu fin 2014. Après une relance téléphonique à l'été 2015, 50 % des communes ont retourné ce questionnaire.

La Région Franche Comté a annoncé fin juin que désormais elle financerait les postes de chargé de mission SCOT à hauteur de 50%, ce qui n'était pas le cas initialement.

Compte tenu de cette possibilité de financement et partant du constat qu'une ingénierie dédiée au SCOT permettrait d'avancer plus rapidement dans la démarche, il a été décidé de créer un poste de chargé de mission SCOT. Une offre a donc été diffusée en juillet.

Après deux sessions du jury de recrutement à l'automne, une candidate a été retenue, sa prise de poste est fixée au 1er février 2016.

En parallèle, des échanges ont eu lieu avec les partenaires :

- DDT de Haute-Saône, au sujet de la note d'enjeu du territoire
- SCOT limitrophes
- Agence d'urbanisme du Territoire de Belfort, en vue d'un accompagnement méthodologique sur la démarche.

## Le fonctionnement du Pays

### 1- Les ressources humaines

En 2015, pour assurer ses missions, l'équipe technique du Pays était composée :

- d'une chargée de mission LEADER

Après 7 années passées à l'animation du programme LEADER, Virginie Luthringer a demandé en novembre sa mutation pour la direction du Pays de Vesoul Val de Saône. Après une mise à disposition de 3 mois auprès de sa future structure à hauteur de 40% de son temps de travail, elle quittera l'équipe du Pays au 1<sup>er</sup> février 2016.

- d'un chargé de mission Plan Climat Energie Territorial  
Thibault Aubertin

- d'une secrétaire comptable à temps partiel  
Catherine Ortega

- d'une directrice  
Laure Bataille

- d'une gestionnaire LEADER du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin pour finaliser le programme 2007-2013  
Anne Sophie Legendre

- Par ailleurs, dans le cadre du Contrat local de santé, une chargée de mission « santé » - Emilie Lovy, a été recrutée par la MSA/ASEPT Franche Comté depuis janvier 2014 pour la mise en œuvre des actions de l'axe 2 du contrat local de santé. Elle exerce dans les locaux du Pays et en lien avec l'équipe.

Pour face à l'absence d'un agent pendant plusieurs mois, le Pays a eu recours en décembre au service de missions temporaires du Centre de Gestion de la Haute-Saône pour des missions de secrétariat/comptabilité.

Le fonctionnement de la structure et les actions menées sont financés :

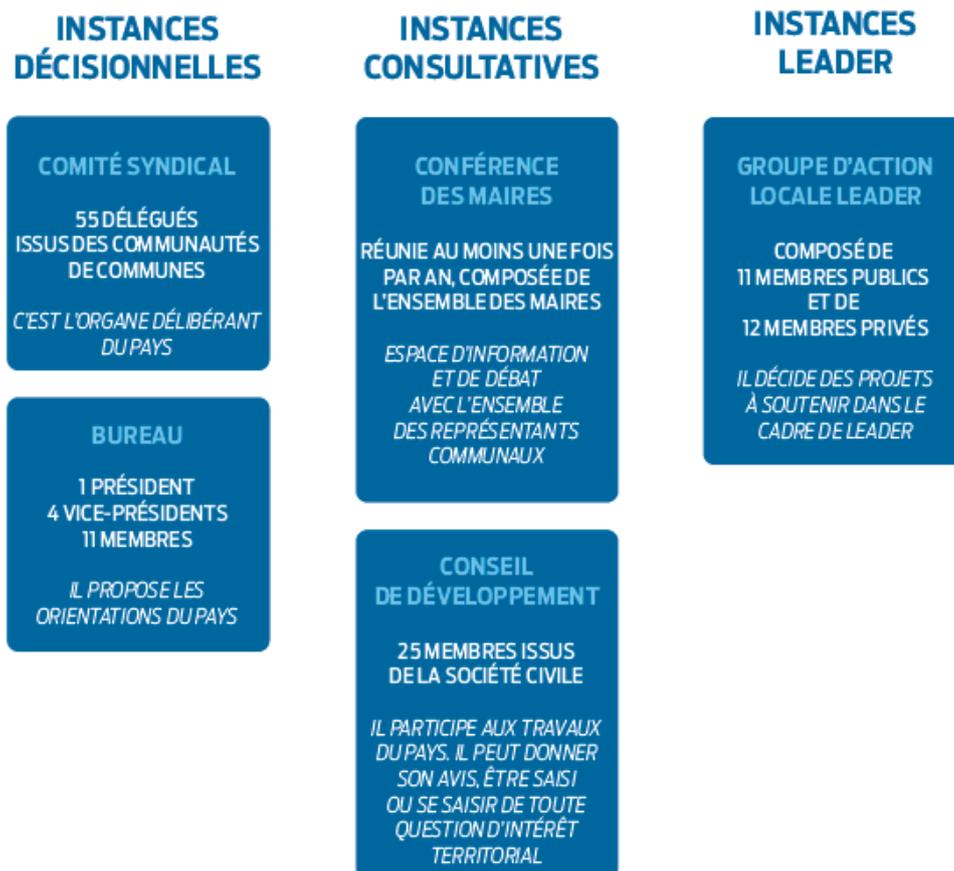
- par des **subventions** de la région, de l'union européenne **sur l'ingénierie**.

- par des **subventions sur les actions** portées par le Pays, ces subventions évoluent d'une année sur l'autre en fonction de la nature des projets.

- par la **cotisation** des communautés de communes. Cette cotisation est calculée sur la population totale (données actualisées INSEE au 1<sup>er</sup> janvier). Le montant de la cotisation depuis 2014 est de 1.70€/habitant.

## 2- La gouvernance du Pays

### Les instances du Pays des Vosges Saônoises



#### ***Le comité syndical***

Il s'est réuni à 5 reprises : 19 février, 8 avril, 2 juillet, 24 septembre, 3 décembre.

#### ***Le bureau***

Il s'est réuni 6 fois au cours de l'année : 3 avril, 27 avril, 21 mai, 11 juin, 27 août, 26 novembre.

#### ***La conférence des maires***

Les 148 maires du Pays ont été conviés pour la première fois à la conférence des maires qui s'est tenue le samedi 19 décembre à Saint Loup sur semouse. 31 élus y ont participé.

#### ***Le conseil de développement***

Une démarche de renouvellement du Conseil de développement a été engagée à l'automne. 3 réunions ont été organisées dans ce cadre.

# Fonds européens Le Pays des Vosges comtoises a passé son grand oral pour le programme leader 2014-2020 3M€ pour les territoires ruraux

Lors du précédent programme leader 2007-2013, sur le thème « Les Vosges saônoises un territoire de vie et de services innovants », le Pays des Vosges saônoises avait mobilisé une enveloppe de 1.880.000€ pour 135 projets.

Pour la nouvelle période 2014-2020, le Pays des Vosges saônoises a souhaité candidater à un nouveau programme de fonds européens Leader. Mais cette fois en changeant complètement de stratégie.

## Ce qui apparaissait comme un atout a bien failli être un handicap

Lors du passage devant le jury de sélection, ce qui semblait être un atout innovant a bien failli être un handicap et de facto de se voir refuser une belle enveloppe de 3 M€.

Mais les présentateurs de ce programme du Pays des Vosges comtoises ont su convaincre les examinateurs et décrocher la plus importante enveloppe. Laquelle va permettre de financer des projets sur les territoires ruraux sur le thème

« une résilience pour une transition économique et énergétique fondée sur les ressources locales ». Eric Houlley, rappelant que sur les 16 pays existants en Franche-Comté, onze ont fait acte de candidature. « Huit ont vu leur programme être validé lors de l'oral organisé à la Région. Ce fut une vraie compétition. C'est l'oral qui nous a permis de bonifier cette enveloppe de 3M€ ». Explication.

« Pour ce nouveau programme Leader on a misé sur une innovation territoriale », insiste Eric Houlley, président du GAL (groupe d'action locale) du Pays des Vosges saônoises. Comment ? « En s'associant au Parc naturel régional du Ballon des Vosges et en élargissant notre Pays à deux communautés de communes du Territoire de Belfort : La Haute-Savoireuse et le Pays sous-vosgien », expliquent de concert Eric Houlley et Laurent Seguin président du PNRBV. « C'était une prise de risque », admet encore Eric Houlley. Mais ce nouveau Pays des Vosges comtoises, a constitué un comité



■ Une manne financière qui servira par exemple à développer une offre touristique durable, comme des voies vertes cyclables. Photo d'archives

de pilotage composé à moitié d'élus et moitié de représentants de la société civile pour travailler sur plusieurs axes stratégiques. Lesquels ? Tout d'abord dans le domaine du développement durable. Ainsi, « développer les potentialités de gisement de la méthanisation, aug-

menter la capacité d'agir des citoyens vers plus de sobriété énergétique », sont des pistes pointées par le comité de pilotage.

Dans le domaine de l'aménagement du territoire et sa promotion grâce à ses atouts et ses richesses, sont d'ores et déjà pointés « le dévelop-

pement d'une offre touristique durable, l'accroissement de la valorisation des ressources agricoles et sylvoles, ou encore mobiliser des financements dans les volets des arts, de la culture et des loisirs », détaille encore Eric Houlley.

Ch.L.

LUXEUIL

**Transition énergétique** Le Pays des Vosges Saônoises retenu parmi les 212 territoires lauréats  
**Accélérateur d'économies**

« Je crois à l'animation de proximité » martèle Thierry Bordot.

Le président du Pays des Vosges Saônoises était ce lundi à l'Élysée. Invité comme d'autres représentants de territoires sur lesquels l'État compte pour faire avancer la transition énergétique et la croissance verte, 212 projets lauréats vont ainsi être aidés.

« On a décroché 500.000 €. Avec la possibilité de grimper jusqu'à 2 millions suivant l'intérêt de ce que l'on va développer. Pour ces 500.000 €, c'est acté. En début de semaine, les préfets devraient recevoir les conventions » détaille-t-il. Dans un contexte global de baisse des dotations, la manne étatique est plutôt bienvenue.

Le Pays des Vosges Saônoises avait répondu à l'autonne dernier à un appel à projets qui ne s'est pas révélé vain. « L'objectif, c'est de créer de la dynamique » analyse Thierry Bordot.

La France à quelques mois de la conférence internationale sur le climat programmée à Paris, en décembre 2015 veut montrer qu'elle avance sur ce terrain

de la transition énergétique. Elle compte sur les collectivités locales pour accélérer la dynamique.

« Dans l'appel à projets, on a fait valoir ce que l'on fait déjà » souligne Thierry Bordot. Le Pays des Vosges Saônoises porte un Plan climat énergie territorial pour les communes et communautés de communes adhérentes. Il travaille déjà par exemple à la réduction d'énergie de l'éclairage public. Il regroupe aussi les audits pour les bâtiments publics.

« Pour les bornes électriques (pour véhicules électriques) c'est en réflexion » évoque aussi Thierry Bordot, qui met également en avant « le défi, familles à énergie positive ».

« Là, il y a des extensions possibles en direction des écoles, par exemple » anticipe-t-il. Cette transition énergétique passe souvent pour lui par de la pédagogie. « La lutte contre le gaspillage alimentaire, c'est aussi un problème de pédagogie. Avoir des animateurs sur un territoire permettrait de mener ce travail » avance-t-il. Les animateurs pour ce



■ Le président du Pays des Vosges Saônoises, Thierry Bordot et le ministre de l'Écologie : le temps d'un selfie. Photo DR.

type de missions ? François Hollande a évoqué une piste. « Il est prêt à libérer des services civiques à destination des territoires... » glisse Thierry

Bordot qui exclut l'idée de les concentrer sur un dossier unique. « Des propositions seront faites. On abordera cela en conférence des maires » répond-il.

Il imagine quelques pistes. « On pourrait porter une série d'actions sur l'utilisation du bois énergie », via l'installation de chaudières.

« Tout cela va s'imbriquer avec les contrats de la Région » ajoute-t-il.

Pas moins de 148 communes du département sont concernées. « On va devoir mettre au point un cahier des charges » projette Thierry Bordot, qui comme les autres lauréats de cet appel à projet national sera invité par l'Élysée, à la conférence sur le climat, à Paris, l'hiver prochain.

A noter que la communauté de communes de Rahin et Chérinon qui constitue une partie du Pays des Vosges Saônoises fait également partie des lauréats (à lire dans une prochaine édition). Ce qui amène la somme minimale allouée à l'est de la Haute-Saône, à 1 million d'euros.

Olivier BOURAS

## LURE ► et sa région

**Économies d'énergies** Une centaine de familles recherchées pour la troisième édition du Défi à énergie positive.

# Un défi durant la COP 21

« Idéalement, on recherche de nouvelles familles. Mais une quinzaine de familles ayant participé à une édition précédente est prête à repartir. Ce n'est pas inutile pour elles. Cela permet de vérifier que les gestes adoptés sont toujours valables » évoque Thibault Aubertin, chargé de mission au Pays des Vosges Saônoises, à Lure.

Le 27 novembre, les trois Pays de Haute-Saône (Vosges Saônoises, Pays de gray et Vesoul-Val de Saône) lanceront ensemble la troisième édition du défi « Familles à énergie positive ». Ils recherchent pour cela une centaine de familles, ou plus exactement une centaine de foyers sur l'ensemble du département. « Cette édition du défi sera symbolique puisqu'elle sera lancée en même temps que la conférence sur le climat à Paris. C'est le moment de montrer que nous sommes nombreux à être engagés en faveur du climat » avance Thibault Aubertin, qui met en œuvre le Plan climat énergie territorial sur les Vosges Saônoises.



■ A l'issue du défi (notre photo en 2014) les familles candidates se retrouvent pour une journée de clôture.  
Photo d'archives

l'équivalent de la période de chauffage. Chaque équipe consigne ses consommations. « Ils peuvent relever comme ils le souhaitent. Il en faut au minimum deux » évoque Thibault Aubertin, qui a remarqué lors des éditions précédentes que la répartition des familles avait collé naturellement à l'équilibre démographique entre les trois territoires.

Comment réduire ces consommations ? En modifiant quelques habitudes et en mettant en place des petits équipements comme des coupe-veille, des ampoules économiques ou des appareils hydro-économés. « Le chauffage, l'eau chaude et les équipements domestiques sont les trois postes qui entrent en compte dans le suivi des consommations » précisent les organisateurs.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes sur internet (<http://haute-saone-familles-a-energie-positive.fr>).

L'Adera, espace info énergie de Haute-Saône assurera l'accompagnement technique des foyers candidats.

**Olivier BOURAS**

être des familles ou même des célibataires. Le but, c'est d'avoir un appartement ou une maison » décrypte-t-il.

Le défi commence concrètement le 1<sup>er</sup> décembre et s'achève fin avril 2016. Soit

12 % de réductions d'énergies et d'eau. « 200 € d'économie par foyer rien que pour l'énergie » chiffre Thibault Aubertin. Ces deux éditions avaient réuni 80 foyers. « Cela peut très bien

C'est de quoi ? C'est de réduire ses consommations d'eau et d'énergie d'au moins 8 %.

Lors des deux précédentes éditions, les équipes engagées étaient parvenues à

# LUXEUIL ► et sa région

## Consommation Deuxième édition de la fête de l'énergie à la sortie de la bourse aux vêtements Pour réinventer l'ampoule

LA DEUXIÈME FÊTE de l'énergie s'est jumelée, vendredi à Luxeuil, avec la traditionnelle bourse aux vêtements de l'association des centres sociaux de la ville de façon à toucher le plus large public.

Aussi, après les scolaires (pas moins de six classes de Cinquième des collèges luxoviens ont découvert les stands), ce fut au tour d'un public très diversifié de profiter de cette « Fête des économies ».

### Soigner son éclairage

Une déambulation profitable au fil des ateliers proposés cette année par les coorganisateur, à savoir Info Énergie.

Ainsi, Marc Auer a pu mettre l'accent sur des économies d'énergie simples à réaliser en soignant son éclairage d'intérieur. « Dis-moi quelle ampoule tu utilises, je te dirai ce que tu vas consommer », pourrait être ainsi le maître mot de cet atelier.

Et l'animateur d'Info Énergie de reconnaître que, parmi la jungle des nouveaux produits proposés, le simple particulier peut s'y perdre. « On ne trouve plus d'ampoules à

jours bien conseillé dans les grandes surfaces, » reprend la dame qui, visiblement, parle d'expérience.

L'étiquette des produits indique désormais souvent le nombre d'heures de fonctionnement de l'ampoule mais aussi le nombre d'allumages et d'extinction possibles !

Énergie encore et économie toujours, le même stand proposait quelques recettes (avec mesures de consommation à l'appui) pour mieux mettre en veille ou éteindre les différents appareils électriques. Un tour dans la chambre des ados est sur ce point instructif (télé, téléphone, console, ordinateur...).

Plus abordable, le stand découverte de l'Amap proposait, tout à côté, des dégustations de produits en circuit court et un échantillonnage de paniers dans le cadre du maintien d'une agriculture paysanne.

En face, dans le même registre, on proposait de « jardiner autrement », à savoir produire sans pesticides ni herbicides mais avec des graines à produire soi-même. Une autre démarche plus militante celle-là mais tout aussi porteuse. **A.R.**



■ Au stand éclairage, Marc Auer d'Info Énergie guide le visiteur dans la jungle des ampoules. Photo ER

incandescence désormais », explique Marc Auer, « mais encore faut-il bien choisir son produit de remplacement. »

### Question d'étiquette

Entre les watts consommés, ceux restitués en éclairage, les différents types de culots et les températures de couleur, « ça devient en effet compliqué »,

comme le souligne une dame âgée qui s'approche du stand avec son mari.

Faire des économies serait donc une question d'informations avant tout. Et des bonnes, bien évidemment. « On s'y perd et on n'est pas tout-

**Santé** Rencontre interprofessionnelle à Corbenay, le 2 juin. Le Pays des Vosges Saônoises qui gère le Contrat local de Santé à l'initiative de cette soirée.

# Parler du refus de soins

« Pour dynamiser le territoire, il faut certes faire venir de nouveaux professionnels de santé. Mais il faut surtout soutenir ceux qui sont déjà en place. Et essayer de proposer des actions qui répondent à leurs besoins et à leurs demandes » souligne Laure Bataille, au Pays des Vosges Saônoises.

Il y a un peu plus de deux ans, le Pays s'engageait avec l'ARS (Agence régionale de santé) et la MSA sur un Contrat local de Santé. Un des objectifs de ce contrat, c'est d'améliorer l'offre de soins et de favoriser l'accès aux soins sur un territoire essentiellement rural confronté à une démographie médicale vieillissante. Exit, le vieux médecin de campagne, qui ne comptait pas ses heures et travaillait seul. Le soutien exprimé par la plupart des professionnels, aujourd'hui est de travailler en équipe. « Mais il ne faut pas voir que par la Maison de santé », souligne Émilie Lovy, chargée de mission ASEPT (association d'éducation et de prévention sur les Territoires) au Pays des Vosges Saônoises.



■ C'est dans les locaux de la com-com de la Haute Comté que les échanges se dérouleront. Des futurs professionnels de santé y avaient été conviés déjà en mars. Photo d'archives ER

L'an dernier, entre mars et août, elle a ainsi sollicité des entretiens individuels auprès des médecins généralistes du secteur et d'autres représentants des professions de santé. « Après ces entretiens, on a ressenti le besoin de se rencontrer autour de thématiques. Une première rencontre a eu lieu à Lure, le 2 décembre. C'était sur le thème du parcours de soins des personnes âgées. Cela avait plutôt bien fonction-

né », estime Émilie Lovy. La prochaine rencontre aura lieu ce 2 juin à Corbenay dans les nouveaux locaux de la Com-com de la Haute Comté. Le sujet retenu ? « Les refus de soins au quotidien » qui posent sou-

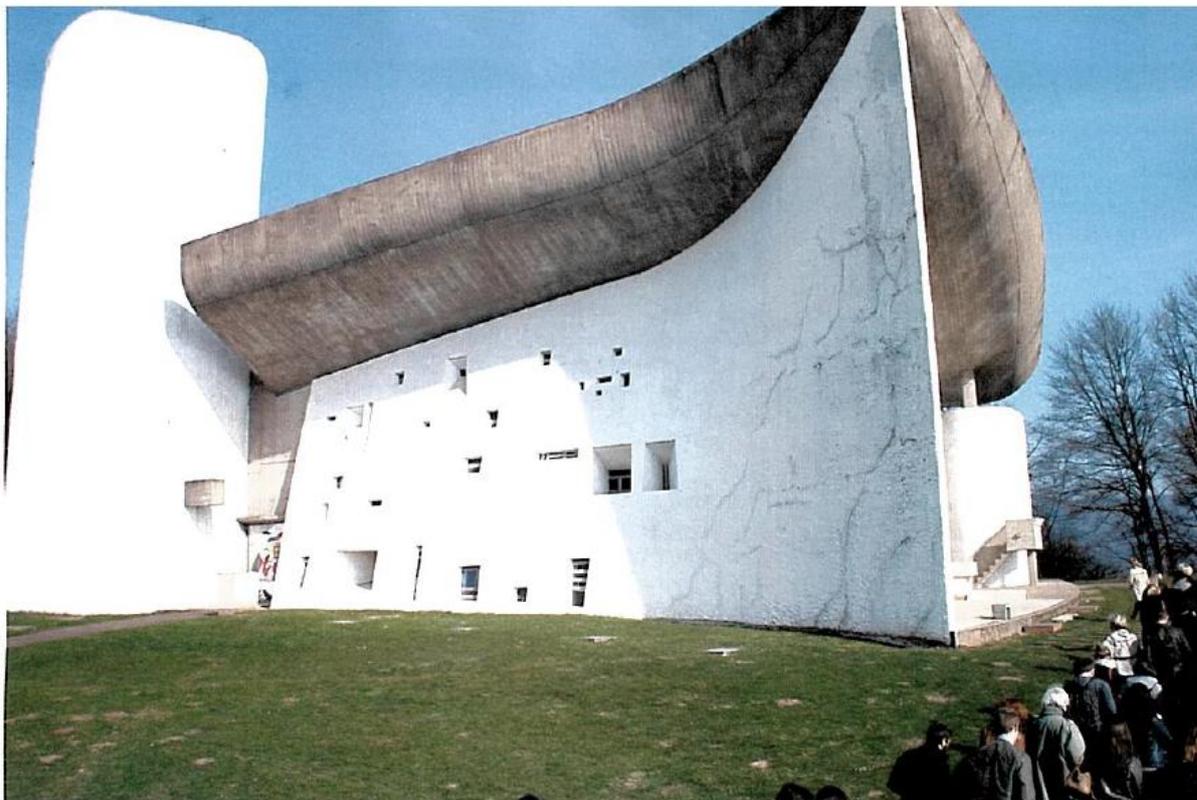
vent problème aux médecins, mais pas que. « On a invité les pharmaciens, les kinés, les psychologues, les sages-femmes, les orthophonistes etc. Parce que toutes les professions sont confrontées à ces refus », assure Émilie Lovy.

Deux cents invitations sont parties. Des représentants de l'association COMET animeront cette soirée. « On va d'abord travailler avec deux groupes constitués. Puis en séance plénière. Cela va permettre d'ouvrir le discours », espère Émilie Lovy, qui imagine pouvoir pérenniser ces rencontres à une fréquence de « deux ou trois par an ».

Souci louable, ces rencontres sont décentralisées. Car même si le siège du Pays est à Lure, il s'agit de permettre à tous les secteurs géographiques de se sentir concernés, sur ce territoire riche de 148 communes. « La réunion suivante pourrait traiter des addictions chez les jeunes » anticipent les responsables du Pays.

**Olivier BOURAS**

■ Ces rencontres ne sont pas ouvertes au grand public. Celle du 2 juin débutera à 19 h 45. Contact : 03.84.30.10.11.



photos : Jeremy Lemaire, G. Binais

## TERRITOIRES

# LA BLOUSE DANS LA **peau**

**Comment inciter les jeunes professionnels de santé à venir exercer en milieu rural ?**  
En Franche-Comté, la MSA, l'Asept Franche-Comté/ Bourgogne et le Pays des Vosges saônoises ont organisé une journée, le 20 mars, pour que des étudiants des filières sanitaires et sociales découvrent les atouts d'un territoire. Ces derniers sont inscrits dans un séminaire interprofessionnel proposé par l'association française pour le développement de l'éducation thérapeutique.

**C**ela ressemble presque à un départ de colonie de vacances. Il est 7 heures du matin et une trentaine d'étudiants attendent devant la porte du bus. Mais pour les futurs « blouses blanches » et travailleurs sociaux, cette journée va au-delà de la simple visite touristique. « Les étudiants ont des a priori sur l'exercice en milieu rural, confie Nadia Guillou, coordinatrice du pôle prévention de la MSA de Franche-Comté et responsable de l'Asept. Nous avons eu l'idée de faire une journée de visite pour leur montrer



la vitalité de notre territoire. » Dans le bus, se mêlent des étudiants en médecine générale, en orthophonie, en kinésithérapie ou encore de futurs assistants sociaux. Tous achèvent leurs cursus et doivent déjà planifier leur première année d'exercice : quid de travailler en maison de santé pluridisciplinaire (MSP), être salarié d'un hôpital ou de s'installer à son compte ? Si certains ont déjà des certitudes, « Je pense accepter le poste que l'on m'a proposé en hôpital », d'autres restent dans le flou. Pour Emmanuel, élève infirmier en 3<sup>e</sup> année, le bilan de la journée pourrait (...)

(...) peser sur son choix : « *Je m'imagine bien m'installer dans une zone sous-dotée en infirmiers mais beaucoup de choses sont à prendre en compte, comme l'accès aux activités sportives, culturelles, mais aussi les facilités pour l'accueil de mes enfants, etc.* » Malgré les hésitations, chacun a déjà pensé à s'installer en zone rurale. Une idée qui a pu mûrir lors des séminaires (voir l'encadré ci-contre) qui ont précédé cette journée et qui ont pu leur donner un avant-goût de ce qu'ils peuvent réaliser en Franche-Comté. Mais, à une semaine des examens, le temps paraît trop court pour les étudiants au moment de faire le choix décisif de l'installation ou du salariat. Malgré tout, beaucoup d'entre eux reconnaissent que l'avenir de leur profession se joue peut-être en MSP : « *Tout le monde est conscient de l'importance de lutter contre la désertification médicale*, indique Jean-Michel Perrot, médecin généraliste et professeur à l'université de Besançon. *Et en particulier les étudiants. Dans mes cours, près de 90 % d'entre eux m'ont avoué envisager s'installer en MSP. C'est encourageant.* »

Le lieu de vie joue une part importante dans leur choix. Ils doivent penser à leur avenir et à celui de leur famille. Les futurs professionnels de santé doivent tout

### LES SÉMINAIRES DE L'AFDET

Pour la quatrième année consécutive, les élèves du secteur médical et paramédical de l'université de Besançon peuvent participer à trois séminaires de deux journées. Autour du thème « Apprenons à travailler ensemble », les étudiants des différentes formations échangent, débattent de la manière d'appréhender leur profession, tout en ayant en tête le développement de l'interdisciplinarité. C'est Françoise Annezo, infirmière et membre de l'Afdet, qui a proposé de mettre en place cette initiative : « *L'objectif pour eux est avant tout de se connaître, puisqu'il y a des chances pour qu'ils soient amenés à se côtoyer plus tard au niveau professionnel. Ils peuvent envisager ensemble les modes de collaboration qu'ils pourront développer dans l'intérêt du patient. Chaque année, les élèves en ressortent ravis.* » Preuve en est la demande pour y participer. La première édition avait atteint l'effectif maximal au bout de plusieurs semaines, alors que pour la dernière, quelques heures auront suffi pour que toutes les places soient attribuées.

### 90 % DE MES ÉTUDIANTS ENVISAGENT DE S'INSTALLER EN MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE.

prendre en compte. Et les organisateurs de la journée l'ont bien compris. C'est pour cela que le bus fait étape dans l'entreprise Ikea Industry, à Lure. Une usine de conception de meubles de la marque suédoise qui emploie plus de 200 personnes et qui envisage de doubler de taille d'ici à 2020. « *C'est important pour moi de voir qu'il y a des possibilités d'embauches pour mon épouse* », avoue Emmanuel. Quelques kilomètres plus loin, le bus fait une halte à Ronchamp où tout le groupe gravit la colline Notre-Dame-du-Haut pour une visite guidée de la chapelle du même nom. Une œuvre de l'architecte Le Corbusier qui témoigne d'un héritage culturel fort en Franche-Comté. « *La culture n'est pas un domaine réservé au milieu urbain* », affirme Nadia Guillou. Pour finir leur périple, les étudiants se rendent à Luxeuil-les-Bains et à Corbenay pour un parcours touristique des deux villes, avant de rencontrer les profession-

Durant toute la journée, les élèves des différentes formations sanitaires et sociales ont découvert la Franche-Comté sous un autre angle. Pour Noémie (au centre), future assistante sociale, l'idée de s'installer à la campagne a fait son chemin. Elle étudiera toutes les offres de poste qu'on pourra lui proposer.



Si la journée a été longue pour tous les participants avec plusieurs dizaines de kilomètres effectués, les moments passés dans le bus ont permis à certains de nouer des liens. Des relations qu'ils pourront entretenir quand ils travailleront ensemble.

nels de santé qui y exercent. Deux visites durant lesquelles les élus de ces communes n'hésitent pas à louer les qualités de leur ville. « Un peu trop ? », se demande un étudiant. Pas de quoi leur en vouloir quand on connaît les difficultés de maintenir un service de santé. Il est essentiel pour eux de valoriser leur territoire. Noémie, élève assistante sociale, s'imagine même travailler à Luxeuil : « J'ai toujours vécu à Besançon. J'y ai mes habitudes, mais depuis quelques semaines, je suis en stage à Vesoul et depuis, j'envisage de m'installer dans une ville plus petite. Alors pourquoi pas ici ? Surtout si le poste que l'on me propose me correspond. »

### Travailler ensemble

De retour dans le bus, les professionnels de santé et les instigateurs de la journée échangent avant les premiers retours des participants. Françoise Annezo, infirmière et membre de l'association française pour le développement de l'éducation thérapeutique (Afdet) connaît bien l'exercice en milieu rural et intervient auprès des élèves. Pour cette première journée itinérante, les attentes restent raisonnables, mais les objectifs précis : « Les étudiants présents aujourd'hui sont à la charnière entre leurs études et leur vie professionnelle. Cette dernière journée, qui s'inscrit dans

les séminaires organisés durant l'année, concrétise les échanges sur les métiers et les difficultés de chacun. » Quelques sièges plus loin, entre les étudiants, on parle de la médecine de demain, dont la qualité passe sûrement par un rapprochement entre les différentes strates de la santé : « Je ne sais pas encore si j'exercerai en milieu urbain ou à la campagne, raconte un futur médecin généraliste, mais j'essaierai au maximum de travailler avec les autres professions de notre métier, il ne faut pas s'enfermer dans notre domaine. » Un point de vue partagé par la majorité des étudiants. Pour certains, travailler seul n'est même pas envisageable. Manon, en dernière année de kinésithérapie, l'explique sans détour : « Je n'ai pas envie de travailler seule de mon côté. Dans une maison de santé, on apprend à connaître les autres professionnels. On peut échanger avec eux sur les problèmes que l'on peut avoir avec un patient. » Sentiment partagé par sa collègue Marie qui évoque d'autres raisons : « Le matériel de kiné, ça coûte souvent cher et quand on s'installe, c'est difficile de mettre autant d'argent dès le début. À plusieurs, on peut amortir les coûts plus rapidement. » Les deux futures kinés parlent même « d'un besoin de travailler avec d'autres personnes ». De (...)



Les étudiants ont pu suivre une visite guidée de la Chapelle de Ronchamp, dessinée par Le Corbusier. Érigé en 1954, l'édifice accueille chaque année de nombreux pèlerins.

Pour les futurs professionnels de santé, choisir de s'installer en zone rurale ne doit pas pénaliser leur famille. L'entreprise Ikea Industry ou encore Vétocin qui fabrique des produits vétérinaires garantissent des possibilités d'embauches pour leurs proches les accompagnant dans cette installation.



Photos : Jérôme Lormeau, Le Bmsa

Pour les élus des communes visitées, cette journée est tout aussi importante. Jean-Louis Gatschiné, vice-président de la communauté de communes du Pays de Lure, le souligne : « Le territoire possède toutes les infrastructures pour accueillir le personnel soignant. Nous voulons qu'elles se développent encore avec les médecins de demain. »

(...) quoi encourager les organisateurs de la journée et leur donner envie de persévérer : « Quand on est en activité, c'est parfois difficile d'avoir le temps et de faire l'effort d'aller vers les autres professionnels de santé, commente Françoise Annezo. C'est donc à nous de leur donner le goût d'aller voir ce qu'il se passe ailleurs pendant leur cursus universitaire. Leur donner le goût de travailler ensemble. »

Sur le chemin du retour vers Besançon, les étudiants échangent leurs impressions et font le bilan. Loin d'être un jour de repos, cette journée leur a permis de faire le point sur leurs possibilités. Elle sera aussi utile pour affiner leurs envies et effectuer ce virage important de l'entrée dans la vie active.

Jérémy Lemièrre

## ILS ONT DIT

En tant que maire et élu cantonal, je dois veiller à la santé de mes administrés. Il est difficile de trouver des médecins et encore plus des spécialistes qui veulent bien s'installer sur notre territoire. Nous avons donc un rôle à jouer à ce niveau. Prochainement, un pôle de santé va voir le jour sur ma commune. Cela ne peut être que positif puisqu'il va donner plus de valeur à notre territoire.

**Jean-Louis Gatschiné,**  
vice-président de la communauté de communes du Pays de Lure et maire de Saint-Germain.

Je pense que la ruralité ne doit pas exclure la qualité. Et cette qualité doit se traduire par une plus grande proximité. Avec des structures polyvalentes, nous attirons tous les professionnels médicaux et paramédicaux. Ce qui est bénéfique pour le collectif. Nous sommes désormais loin de la vision individualiste que le corps médical pouvait avoir. Les professionnels apprennent à se connaître, travaillent ensemble et tout cela, c'est évidemment dans l'intérêt du patient.

**Pascal Mathis,**  
directeur du CHI Lure, Luxeuil-les-Bains, Vesoul.



Le centre hospitalier intercommunal de Lure comprend de nombreux services et envisage de recruter de nouveaux professionnels de santé dans les prochains mois. La rencontre de médecins, de kinés, etc. de l'établissement a permis aux étudiants d'appréhender le travail dans ce genre de structure.



Faute de temps, la visite de Luxeuil-les-Bains a été écourtée. Les étudiants ont tout de même pu se faire une idée de la qualité de vie que propose la commune.



Marie (à gauche) et Manon, futures kinésithérapeutes, sont sûres d'une chose : elles ne souhaitent pas travailler seules.

# Santé Présenter le territoire pour lutter contre la désertification médicale

**Rencontres avec les professionnels de santé et les élus des quatre communautés de communes, une trentaine d'étudiants de l'université de Besançon ont découvert le Pays des Vosges saônoises. Une opération qui vise à inciter ces futurs médecins à s'installer sur le territoire afin de lutter contre la désertification.**

Dans le cadre du Contrat local de santé du Pays des Vosges saônoises et de l'action « Médecine en campagne » menée par la MSA, l'Association santé éducation et prévention sur les territoires, le Pays des Vosges saônoises et les communautés de communes concernées ont organisé la première édition de l'éduc'tour. Une action pour favoriser les échanges et les rencontres entre les futurs professionnels et les acteurs locaux. L'ambition étant de mettre en avant l'attractivité du territoire tant professionnellement, socialement que culturellement, et de faire évoluer les représentations des étudiants vis-à-vis du monde rural pour les inciter à s'installer sur ces territoires. La trentaine d'étudiants (médecins généralistes, infirmiers, pharmaciens, assistantes so-

ciales, kinésithérapeutes, ophtalmologistes...) a visité des sites emblématiques du Pays des Vosges saônoises à Ronchamp. Objectif des élus : vendre le territoire « car ils sont confrontés à des problèmes de démographie médicale. Ce sont tous des étudiants qui vont sortir dans l'année qui vient. Mais quand on les interroge, ils se projettent plutôt dans les maisons de santé pluriprofessionnelles » explique le Dr Jean-Michel Perrot qui pilote le séminaire.

## Séduire pour attirer les professionnels de santé

Et ce n'est pas les opportunités qui manquent sur le secteur des Vosges saônoises pour s'installer. « Nous sommes beaucoup de médecins généralistes en fin de carrière, il manque des ophtalmos... Il y a des besoins sur le territoire. Le problème que nous rencontrons ici c'est pour trouver des maîtres de stage » analyse le Dr Antoine Bourjaill de Raddon-et-Chapendu. Pourtant des freins à l'installation existent selon la représentation des étudiants sur le milieu rural : « ce peut être l'accès à la culture, trouver un emploi pour le conjoint ou bâtir à des prix inférieurs » souligne le Dr Perrot.

Les élus, eux, ont listé les avantages d'être dans des petites villes ou en zone rurale : le cadre de vie. « Ici vous avez une qualité de vie comme l'accès à la

culture, au patrimoine, proximité des écoles et des crèches » affirme Frédéric Burghard, adjoint au maire. Les exemples ne manquent pas avec certains professionnels qui ont souhaité partager leur expérience comme le Dr Marie-Hélène Contet : « J'é ne connaissais pas la région. Cela fait 26 ans que je me suis installée et je suis tombée amoureuse de Luxeuil. »

« L'impact de cette journée ne se fera pas sentir tout de suite mais va les inciter à réfléchir » déclare Françoise Annezo de l'Association française pour le développement de l'éducation thérapeutique. Une réflexion que les futurs professionnels de santé ont commencé à faire. Pour Emmanuel, Benjamin et Alex, cet Educ'tour leur a permis de

passer une journée sous le signe du partage : « Ils ont bien vendu leur destination ; touristiquement, c'est intéressant. »

Quant à Noémie et Mélodie : « On avait des a priori sur la Haute-Saône avec des représentations parfois fausses. Nous avons reçu un bon accueil mais tout dépend de ce que l'on va trouver pour s'installer. Mais c'est vrai l'avantage c'est l'avantage du cadre de vie ». S'installeront-ils sur le territoire, l'avenir le dira !

Développer le médical en milieu rural

Lire aussi en page 9

AB



Une trentaine de participants ont parcouru les rues de Luxeuil

## LURE ► et sa région

**Pays des Vosges Saônoises** La première conférence des maires met en perspectives les actions à mener dès 2016.

# Les enjeux d'un pôle rural

« La loi nous conseille de nous parler et de construire ensemble dans l'intérêt de nos communes » commente, amusé Thierry Bordot. « Comme si nous ne le faisons pas... » ajoute-t-il.

Il y a un an, le Pays des Vosges Saônoises a changé de structure juridique. Le syndicat mixte d'avant a cédé la place à un Pôle d'équilibre territorial et rural. Et cela oblige à fonctionner sur de nouvelles bases de gouvernance.

Thierry Bordot, président du Pays, accueillait ainsi samedi matin à Saint-Loup-sur-Semouse, la première conférence des maires organisée dans ce cadre.

Y étaient conviés les 148 maires des communes du Pays des Vosges Saônoises. « Parce que l'échelon le plus proche du quotidien de nos concitoyens, c'est bien la commune » appuie d'ailleurs Thierry Bordot. Mais il est pour lui une nécessité celle de fédérer ces communes rurales afin de leur permettre de mieux résister face aux pôles métropolitains. « Les pôles métropolitains, ce sont des aspirateurs à population. Mais aussi à moyens sous-entendu : financiers » imagine Thierry Bordot.

## Cohérence territoriale

De quoi parlent les maires dans ce cas-là ? Des enjeux pour le Pays et des actions qu'il va décliner dans les prochaines années. Il n'y a pas de grosse révolution quant aux champs d'actions visés. Le Pays gère le SCOT (schéma de cohérence terri-



■ C'est à Saint-Loup-sur-Semouse que s'est tenue cette première conférence des maires. Sept communautés de communes étaient représentées.

Photo ER

torial), c'est aussi lui qui prend en main, le contrat local de santé, qui mobilise les fonds européens Leader, via la Région et qui met en œuvre le Plan climat à son échelle.

C'était une des bonnes nouvelles de 2015, le Pays des Vosges Saônoises et la com-com de Rahin-et-Chérimont ont récupéré déjà un million d'euros en se positionnant comme Territoire à énergie positive.

Et le Pays espère encore faire évoluer ces aides du ministère de l'Écologie. Michel Désiré, le maire de Passavant s'en réjouit. Cela va lui permettre de rénover le gouffre énergétique qu'était l'ancienne tuilerie reconvertie en salle des fêtes.

« Elle avait été réhabilitée (dans les années 70) sans souci d'économie d'énergie. Elle consommait 60.000 litres de fioul par an » livre-t-il. « À Passavant, commune forestière, on ne peut pas chauffer autrement que par l'énergie bois » assure-t-il.

« Il faut savoir où on met notre argent. Il va falloir accélérer la transition énergétique » argumente, passionné, Gilles Grosjean. Pour le maire de Clairegoutte, les élus doivent être les moteurs de cette transition. Même si le discours sur le réchauffement climatique ne touche pas encore toutes les consciences. « Ce qui fait bouger c'est quoi ? Aux Philippines, c'est quand il y a un typhon. En Europe, c'est quand nous

avons été attaqués par des vagues de chaleur » déplore Gilles Grosjean.

## « Faire vivre le pôle »

Sujet plus immédiatement sensible pour les populations, la démographie médicale locale. « Nous allons vers un nouveau CLS (contrat local de santé). On va s'axer vers un accompagnement du territoire plus affirmé » laisse entendre Thierry Bordot.

Henri Saintigny livre son témoignage sur l'état actuel des forces médicales de la Haute vallée de l'Ognon. Sur le court terme, ça passe encore. Mais « il n'y a plus de dentistes depuis juin 2015... » nuance-t-il.

Le Pays dans les prochains mois va pouvoir mobiliser de

## Et le tourisme ?

► « Il va falloir bosser ensemble, ça va faire tout drôle... » convient Michel Désiré. C'est lui qui aborde la question du tourisme sur le territoire des Vosges Saônoises. Et il assume son souhait d'éviter la langue de bois alors que le conseil départemental fait des Vosges du sud, sa priorité en ce domaine et alors que Destination 70 va perdre des compétences.

« La loi NOTRE donne la responsabilité des Offices de tourisme aux com-com » explique-t-il encore.

« C'est évident qu'on a intérêt à se rapprocher. Mais c'est compliqué. C'est un terrain qu'il nous faut labourer » souligne Thierry Bordot. « Il n'y a aucun inconvénient à ce qu'on ouvre ce débat ».

Si des réticences existent, il y a pourtant du mieux autour de ces questions. Robert Morlot rappelle que sur la foire de Lure, les Offices tenaient stand commun. Gilles Grosjean salue aussi le travail réalisé par Luxeuil sur un livre de randonnée qui couvre les Vosges Saônoises.

nouveaux fonds Leader. trois millions d'euros. Pour la période 2015-2020.

L'axe privilégié ces dernières années tournait autour des services à la population (périscolaire, etc.) Il s'agira désormais de booster le développement durable et « la mobilisation des ressources locales » précise Eric Houllé, le maire de Lure. « On a intérêt à faire vivre ce pôle rural » conclut Thierry Bordot qui croit en « la stimulation d'une intelligence collective ».

Olivier BOURAS

02 22 10 15

# Musiques actuelles Un portail pour promouvoir les salles de répétition vient de voir le jour Réserver sa salle de répétét' sur le net

Donner une vision précise de la réalité des musiques actuelles en Haute-Saône et faire connaître les différents lieux de répétition. Voilà la finalité du nouveau portail « Ça joue » (1) ouvert depuis une quinzaine de jours.

« Un portail que les groupes de musiques actuelles commencent petit à petit à s'approprier », souligne Fabrice Creux, directeur de l'association départementale pour le développement et l'initiative de la musique et de la danse en Haute-Saône. Adim 70 qui a eu un rôle de conseil lors de la candidature à la politique du pôle d'excellence rurale (PER).

Ce portail remonte en effet au PER « Ensemble pour développer les pratiques culturelles en milieu rural » porté par le Pays de Vesoul Val de Saône et le Pays des Vosges saônoises. Il s'agit de créer des lieux de répétition et de diffusion dans le domaine des musiques actuelles. C'est chose faite à Echenoz-la-Méline, Villers-sur-Port, Luxeuil-les-Bains, Ronchamp et Scy-sur-Saône (2). Il ne

restait plus qu'à installer « une vitrine » pour « donner une cohérence à l'ensemble ». Une fonction que remplit depuis une quinzaine de jours le portail « Ça joue ».

## « Ça joue » proposera aussi un agenda des concerts en Haute-Saône

Un portail que va utiliser Christophe Dubreuil à la tête de l'association « Aim'Rock 70 » pour la réservation des créneaux de répétition à la salle d'Echenoz-la-Méline. Pour l'heure, c'est lui-même qui les gère. Pour lui, ce nouveau portail va donner un peu plus de visibilité aux groupes.

« Ça joue » proposera aussi un agenda des concerts de musiques actuelles en Haute-Saône.

CH.

(1) Site internet :

[www.cajoue.fr](http://www.cajoue.fr)

(2) Echenoz-la-Méline (rue du collège), Villers-sur-Port (42, grande rue), Luxeuil-les-Bains (place du 8-Mai), Ronchamp (Ecoparc de la filature) et Scy-sur-Saône, (salle Echo System).



■ A Echenoz-la-Méline, l'association « Aim'Rock » qui compte une quinzaine de groupes adhérents va utiliser le portail « Ça joue ». Photo ER